



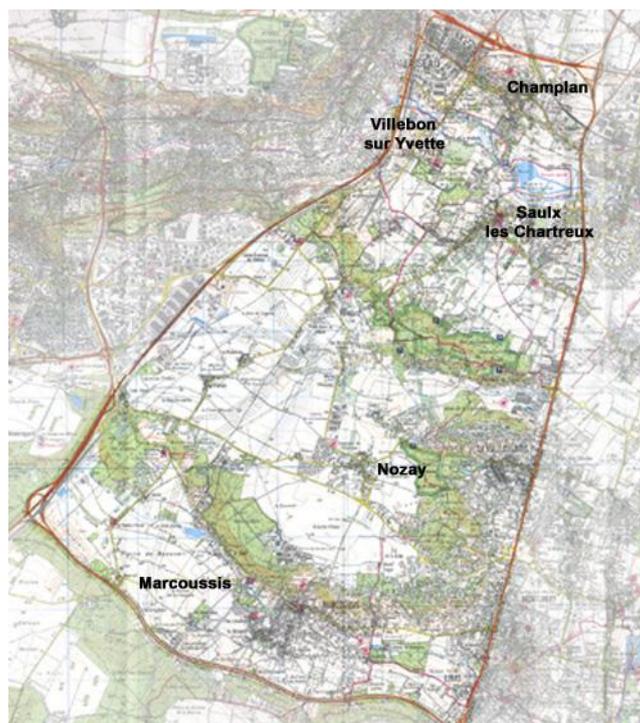
HABITER. CULTIVER. RELIER... la ville, le territoire, les hommes.

- On a le paysage que l'on mérite. Le paysage est un témoignage, un engagement et il reflète toujours un projet de société.
- La transformation de la relation ville - campagne est une urgence. De la ville « excroissante » sur un territoire d'agriculture productiviste, on doit passer à la ville écosystémique où le projet, l'échelle et la nature ont changé.
- La responsabilité alimentaire est primordiale. Elle fait trop défaut dans les politiques des collectivités.
- L'activité agricole a donc une place primordiale.
- Un nouveau mode de ville doit se mettre en place. De nouvelles proximités, économies, solidarités sont à développer pour non pas un autre « cadre de vie » mais un nouveau « mode de vie » respectueux de l'environnement et de l'avenir des générations futures.

La nature n'est pas un simple « cadre de vie » mais un « mode de vie ».

TROIS EXEMPLES EN REGION PARISIENNE

- 1- **Le triangle vert des villes maraîchères du Hurepoix.** Au Sud Sud-Ouest de Paris, département de l'Essonne.



- 5 communes : Marcoussis, Champlan, Nozay, Villebon sur Yvette et Sault les chartreux ont initié en 2003 un projet d'association (sans créer une vraie intercommunalité) pour rapprocher les trois acteurs du paysage : agriculteurs, urbains et partenaires.
- L'objectif était de partager le plaisir de regarder le paysage et ses éléments tout en développant un vrai projet de société par des actions de développement des circuits courts.

Ont vu alors le jour :

- les potagers de Marcoussis, jardins d'insertion par le maraîchage biologique
- une ferme agroécologique et une conserverie artisanale
- une brasserie qui fabrique une bière locale
- des initiatives de maraîchers, présents sur les marchés locaux et qui ont introduit les produits locaux dans la restauration.

10 ans après, le projet se poursuit, projet local avant tout pour une société et un territoire. www.trianglevert.org/IMG/pdf/TV-4pages2009juin3BD.pdf

2- Montjean Parc 21.

- Territoire situé entre Fresnes, Rungis, Rissous, sur une ancienne décharge proche de l'autoroute A6, un projet métropolitain du Grand Paris, dans lequel l'agriculture doit trouver sa place.
- Les urbains n'ont jamais aimé la campagne car il n'y a pas d'espaces publics. Il faut donc trouver comment valoriser ce territoire par l'agriculture périurbaine associée à des fonctions urbaines et métropolitaines (arrivée du Tram, du RER, passage de la ligne TGV)

3- La plaine de Versailles.

- Espace orienté est-ouest en prolongement du domaine du château de Versailles, concernant 220 000 habitants et de multiples usagers des voies de communication. Il donne un sentiment d'abandon et de désordre dans un « désert » de grandes cultures. S'il est classé par l'UNESCO, ce n'est pas pour autant que sa protection soit un vrai projet.
- Les agriculteurs ont montré des réticences à tout changement.
- La restauration de la grande allée royale, l'installation de la station Plaine du Tramway sont lancés.

Ces trois projets de la région parisienne qui sont des projets locaux, ont autant d'intérêt et d'importance que la création puis la gestion d'un Parc Naturel Régional !

AMIENS 2030 : LA METROPOLE BUISSONNIERE

- Le plateau picard associant forêts et grande culture est le territoire du projet urbain.
- Les villages périphériques, situés dans des micro - vallées rappellent la plaine de Caen. Les « **constellations rurales** » se sont créées : associations de quelques villages qui prennent une dimension urbaine par la proximité d'Amiens et qui illustrent bien ce que signifie « Habiter Cultiver Relier ».
- Il faut réinventer les modes et les voies de circulation, créer des ceintures de jardins car jardiner est dans le « mode de ville » d'aujourd'hui. Ces jardins s'inscrivent en plus ici, dans la tradition des hortillonnages d'Amiens. Habitat, jardins, eau et liaisons douces vont redessiner le paysage, alternative heureuse au désert agricole grignoté par la ville...

CAEN LA MER.

- Tout comme Montpellier, Caen a le complexe de ne pas être en bord de mer !
« **CAEN la terre** » donc, est une agglomération où la nature a une place unique car très importante. Deux espaces triangulaires de nature se rencontrent au niveau du bassin Saint Pierre, dessinant un vaste sablier: la Prairie et la vallée de L'Orne vers Louvigny d'un côté, la Presqu'île de l'autre côté.
- Ce vaste espace de la Prairie est encore trop protégé. Il est vrai qu'il est inondable, mais il appartient au Centre-ville. Entre le cours de Gaulle et la Prairie, s'étend une voirie de 56 m de large !
- Il faut trouver à mieux traverser, franchir, prolonger cet espace qu'est la Prairie et ses abords.
- C'est une véritable zone de non - ville, dédiée à l'automobile.
- **Le projet possible proposé par Thierry Laverne**, est celui de « chambres » entourées d'arbres pour retrouver les continuités de mobilités, et une réduction de la largeur des voies routières qui contournent la Prairie. Une « terrasse » piétonne devant l'espace déjà réaménagé pour le village des JEM, verrait le jour, ainsi qu'une douve bordée d'un jardin pentu pour éviter une clôture. L'agriculture doit absolument trouver sa place dans les trames verte et bleue de la ville. Dans le domaine de la « Confluence » Orne-Odon au sud de la voie ferrée, domaine à révéler aux caennais, les jardins maraîchers pourront se développer.

CONCLUSION. C'est la prise de conscience de l'importance de la question alimentaire qui fera passer du « cadre de vie » au « mode de vie ».

